



Données Corse

Numéro 03 - Juillet 2012

recensement
agricole
2010

L'élevage bovin en Corse

Une filière qui résiste bien malgré le manque d'autonomie fourragère et le vieillissement de ses exploitants

En 2010, en Corse, 987 exploitations détiennent au moins un bovin viande et 677 sont spécialisées dans cette production, ce qui en fait la première production de l'île en nombre d'exploitations.

Cependant la filière souffre d'un vieillissement de ses chefs d'exploitation, d'une production fourragère insuffisante et d'un manque d'organisation en interprofession pour la commercialisation de ses produits.

Sauf mention contraire, les analyses portent sur l'ensemble des exploitations quelle que soit leur PBS, petite, moyenne ou grande (voir définitions).

Une grande majorité d'exploitations individuelles et une spécialisation qui s'accroît

En Corse, plus d'un tiers des exploitations agricoles détient au moins un bovin viande.

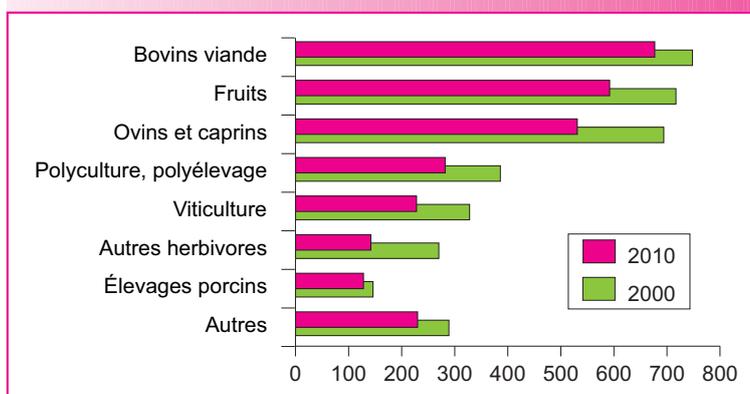
La position dominante de cette production, bien que non traditionnelle puisqu'elle s'est surtout développée dans le dernier quart du XX^e siècle, se confirme donc avec 24 % des exploitations classées dans l'orientation technico-économique bovins viande (OTEX - voir définitions), seconde spécialisation après les petits ruminants si on ne considère que les moyennes et grandes exploitations.

Cependant, en terme d'importance économique (part dans la PBS régionale), cette spécialisation n'est classée qu'au quatrième rang, avec 11 % de la PBS régionale, après la viticulture (37 %), l'arboriculture (21 %) et l'élevage ovin-caprin (13 %).

Si le nombre d'exploitations détenant au moins un bovin a diminué depuis 2000 selon le même ordre de grandeur que le nombre total d'exploitations corse (- 21 %), le recul des exploitations spécialisées dans la production de bovins viande n'est que de 9,5 %, démontrant une bonne résistance de la filière.

En 2010, 69 % des exploitations détenant au moins un bovin sont classées en OTEX bovins viande, soit une progression de 9 points par rapport à 2000.

Répartition des exploitations par OTEX



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Évolution des exploitations détenant des bovins

	RA 2000	RA 2010
Nombre exploitations en Corse	3 578	2 810
Nombre exploitations détenant au moins un bovin	1 253	987
Nombre exploitations OTEX bovins viande	748	677

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Il s'agit presque exclusivement d'exploitations individuelles (96 %), le statut juridique arrivant en seconde position étant le Gaec mais pour seulement 2 % des exploitations.

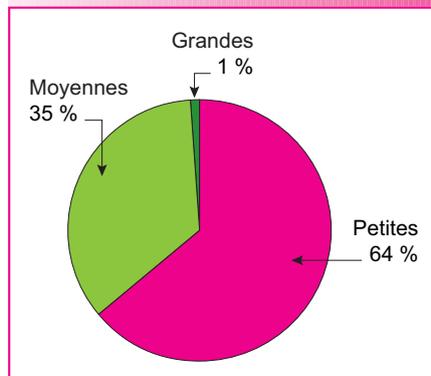
Les petites exploitations (PBS < 25 000 €) représentent encore 51 % des exploitations spécialisées de la filière. Cependant, le calcul de la PBS n'inclut pas les aides. Celles-ci représentant une part importante des recettes de l'élevage bovin en Corse, la notion de petite entreprise en élevage bovin est donc difficilement comparable à d'autres filières.

Ainsi, 88 % des chefs d'exploitation des petites exploitations spécialisées en bovins viande déclarent cette activité à titre principal.

La répartition des exploitations par PBS est différente selon le département considéré : en Corse-du-Sud, les petites exploi-

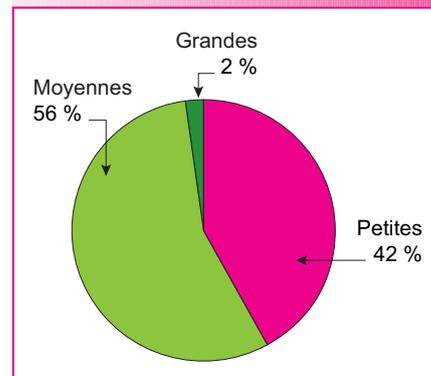
tations sont largement majoritaires alors qu'en Haute-Corse ce sont les moyennes exploitations qui dominent.

Exploitations OTEX bovin par PBS Corse-du-Sud



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Exploitations OTEX bovin par PBS Haute-Corse



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Des troupeaux de taille croissante

Le nombre total d'animaux reste stable entre 2000 et 2010, mais se concentre dans les exploitations spécialisées. En 2010, ces exploitations détiennent 77 % du cheptel (*tous bovins confondus*) contre 68 % en 2000.

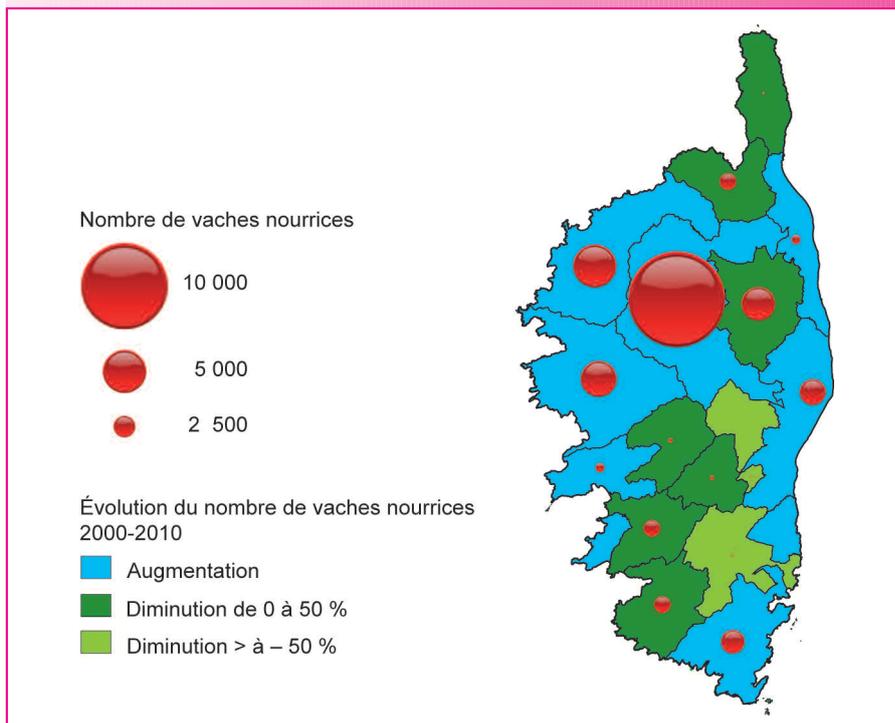
65 % des vaches nourrices se situent en Haute-Corse, et plus particulièrement dans le centre du département où le nombre de vaches nourrices augmente de 5,8 % par rapport à 2000, alors que dans le même temps, il diminue de 3,5 % en Corse-du-Sud (*voir carte*).

Évolution du cheptel

	RA 2000	RA 2010
Nombre de vaches nourrices	39 950	40 900
Nombre total de bovins	63 698	66 808

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Une concentration de vaches nourrices en Haute-Corse



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010.

■ Sur internet par commune, Cartographie interactive Données de cadrage Données détaillées

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Un élevage extensif basé essentiellement sur l'exploitation des parcours

Si on considère les déclarations faites lors du RA, les élevages spécialisés bovins utilisent 74 631 hectares de SAU, soit 44 % de la SAU des exploitations insulaires.

20 % sont exploités en faire-valoir direct et 74 % sont loués à des tiers. Cette faible maîtrise du foncier constitue un handicap pour la filière.

Cette surface est composée à 81 % de STH peu productives (+ 22 % par rapport à 2000) et 16 % de STH productives (voir définitions).

Les prairies (*artificielles ou temporaires*) ne représentent quant à elles que 2,5 % de la SAU.

Cependant l'actualisation des surfaces pastorales utilisées, suite aux nouvelles modalités définies par arrêté préfectoral, a abouti dès 2011 à une diminution de la

STH de 17 % pour l'ensemble de la région, et notamment la STH peu productive.

La production insulaire restant insuffisante, les éleveurs corses se fournissent

régulièrement en fourrage en provenance du sud-est de la France (*principalement de la Crau*), voire de Sardaigne.

Repères sur l'élevage bovin en Corse

Unités spécialisées OTEX 4600 (bovins viande)	Grandes		Moyennes		Petites	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Nombre d'exploitations par PBS	6	11	252	321	490	345
Répartition des exploitations par PBS (%)	1	2	34	47	65	51
Répartition des bovins par PBS (%)	5	7	53	64	42	29
Nombre moyen de vaches nourrices/exploitation	211	196	55	63	24	26
SAU moyenne (ha)	474	355	120	140	57	75
Nombre moyen d'UTA/exploitation	2	2,2	1,1	1,1	0,9	0,9

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Une main-d'œuvre essentiellement familiale...

951 actifs permanents, dont 929 actifs familiaux, travaillent dans les exploitations spécialisées en bovins viande, soit près de 20 % des actifs permanents de l'agriculture corse.

Ils représentent 699 UTA (*voir définition*), dont 97 % de main-d'œuvre familiale.

En 2010, on rencontre un peu plus de femmes chefs d'exploitation qu'en 2000

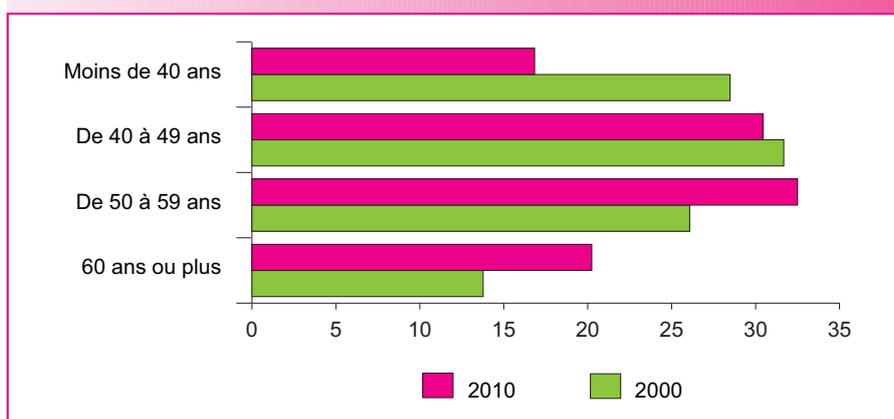
(30 % en 2010 contre 27 % en 2000). Ce pourcentage est supérieur à celui de l'ensemble des exploitations corses (23 % en 2010).

... et vieillissante

Les moins de 40 ans ne représentent plus que 17 % des éleveurs bovins spécialisés alors que les plus de 60 ans ont progressé de plus de 6 % depuis 2000.

Ce vieillissement s'accompagne de fortes incertitudes sur la reprise des exploitations puisque 75 % des exploitants âgés de plus de 50 ans, spécialisés en élevage bovins n'ont pas de successeurs connus (*contre 68 % pour l'ensemble des exploitants corses de plus de 50 ans*). Il s'agit pour plus de la moitié de chefs de petites exploitations.

Répartition des chefs d'exploitation par classe d'âge



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Formation

38 % des chefs d'exploitation ou co-exploitants ont un diplôme de l'enseignement agricole. Parmi eux 29 % l'ont obtenu par le biais de la formation continue. CAPA (*certificat d'aptitude professionnelle agricole*) et BEPA (*brevet*

d'études professionnelles agricoles) représentent 84 % des diplômes agricoles.

Parmi les chefs d'exploitation ou co-exploitants non titulaires d'un diplôme agricole, 23 % ont cependant un autre diplôme de

niveau supérieur ou égal au baccalauréat. La formation continue sous forme de courtes sessions est quasi inexistante : seuls 2 % des exploitants déclarent en avoir suivi une au cours des 12 derniers mois.

Un marché de la viande qui peine à trouver des débouchés

La production bovine corse se concentre sur la production de veaux (*les « vitelli »*), élevés plutôt en plaine et abattus avant 8 mois et de jeunes bovins (*les « manzi »*) élevés plutôt en montagne, de façon extensive et abattus plus tardivement, vers 10-15 mois quand ils ont atteint une conformation satisfaisante.

Le marché de la vache de réforme est très peu développé.

La viande produite est destinée exclusivement au marché insulaire, mais représente moins d'un tiers de la consommation locale de viande bovine.

L'association régionale Corsica Vaccaghji a développé une marque collective régionale, Corsicarne (*déclinaison régionale par avenant à la signature collective nationale VBF - Viande bovine française*) afin de promouvoir la consommation de viande produite localement.

Mais la filière bovine souffre encore d'un manque de structuration en interprofession. Seules quelques associations d'éleveurs ont réussi à mettre en place des partenariats avec l'aval de la filière pour l'écoulement de leur production.

Dans ce contexte la vente en circuit court représente un débouché important pour les exploitations.

Ainsi 51 % des exploitations spécialisées en viande bovine commercialisent au moins un produit en circuit court. C'est un peu moins que pour l'ensemble des exploitations agricoles insulaires, dont 60 % commercialisent au moins un produit en circuit court. Il s'agit cependant d'une particularité régionale puisqu'au niveau de l'ensemble de la France métropolitaine, seuls 10 % des exploitations OTEX bovins viande déclarent vendre en circuit court.

Pour près de 60 % d'entre elles le chiffre d'affaires réalisé par ce biais est supérieur à 75 % du chiffre d'affaires total de l'exploitation.

Définitions

■ Production brute standard (PBS)

- Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la PBS. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009, hors toute aide. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer selon leur dimension économique en « **petites, moyennes et grandes exploitations** ». Les petites exploitations ont une PBS inférieure à 25 000 €, les grandes une PBS supérieure ou égale à 100 000 €.

■ Orientation technico-économique (OTEX)

- La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard

permet également de classer les exploitations selon leur spécialisation. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

■ **L'unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Surfaces toujours en herbe (STH)

- Les surfaces toujours en herbe ont obligatoirement plus de 6 ans. Elles se décomposent en deux catégories :
- les STH productives composées des prairies naturelles ou permanentes,

qui ne reçoivent pas (ou peu) de façons culturales et peuvent être fauchées et/ou pâturées. Elles fournissent au minimum 1 500 unités fourragères (UF) par hectare ;

- les STH peu productives composées entre autres des parcours, landes pâturées et maquis (éventuellement boisé à moins de 10 %), qui sont pacagées. Leur production est inférieure à 1 500 UF à l'hectare.

■ La vente en circuit court

- Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitation et le consommateur.